

Offre de stage - 6 mois

« Identification de prairies « réservoirs » dans le cadre du diagnostic Trame Verte et Bleue du Pays de la Déodatie »

Contexte

Le **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de la Déodatie** est une structure publique, engagée dans la transition écologique, notamment la préservation de la biodiversité.

Elle recherche un **stagiaire de terrain pour l'identification de prairies « réservoirs » dans le cadre du diagnostic Trame Verte et Bleue** H/F pour 6 mois pour son pôle Développement territorial.

Le Pays de la Déodatie, en partenariat avec le Pays de Remiremont et de ses vallées, a lancé un diagnostic « Trame Verte et Bleue » sur le territoire des 2 Pays (6 intercommunalités, 151 communes) en 2016. Celui-ci a permis d'identifier les prairies, forêts et zones humides « réservoirs » et « corridors » potentiels. Ce diagnostic semble pour autant lacunaire sur une partie du territoire, la CCGHV par manque de données naturalistes. Il s'agit donc, dans le cadre de ce stage, d'évaluer l'état de conservation des prairies de la CCGHV pour identifier si certaines pourraient prétendre à un classement en « réservoirs » ou « corridors » TVB et identifier les objectifs de préservation ou de restauration de ces éléments.

Problématique du stage

Ce travail d'évaluation permettra d'améliorer la connaissance sur la TVB locale en vue d'une intégration dans les politiques locales.

Missions

- S'approprier le protocole d'évaluation de l'état de conservation ;
- Mettre en œuvre le protocole sur le terrain ;
- Mettre en forme et analyser les résultats ;
- Faire des préconisations d'actions.

Profil recherché

Bac+5 en écologie et/ou agronomie. Connaissances de base en botanique et en SIG. Connaissance du monde agricole. Autonomie. Rigueur. Travail en équipe. Bonnes capacités d'animation et de rédaction.

Conditions administratives

Stage basé à Saint-Dié-des-Vosges au siège du Pays de la Déodatie.

Ordinateur personnel à prévoir.

Indemnisation de stage selon la réglementation en vigueur.

Stage de 6 mois entre mars et août 2025

Permis de conduite et voiture personnelle obligatoire (frais km pris en charge par la structure).

Contact

Pauline BARRIER

03 29 56 88 64

pbarrier@deodatie.com